



**GDR 2046**

**Bulletin d'adhésion au « club des partenaires »  
du GDR Sécurité Informatique (GDR 2046)**

(à retourner à [gildas.avoine@irisa.fr](mailto:gildas.avoine@irisa.fr))

Je soussigné(e), \_\_\_\_\_, (fonction) \_\_\_\_\_,  
représentant la SOCIETE \_\_\_\_\_, dont  
le siège social est \_\_\_\_\_,  
SIRET \_\_\_\_\_.

La société souhaite développer ses activités dans le domaine \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Le montant de la cotisation annuelle est de \_\_\_\_\_ €. L'adhésion est effective pour 3 ans. La facture sera adressée par le CNRS à la SOCIETE, aux coordonnées ci-dessous, dans le mois suivant la réception du bulletin de souscription pour la première année, puis à chaque date anniversaire de l'adhésion. La SOCIETE peut résilier son adhésion à tout moment, par courrier recommandé adressé au directeur du GDR. Toute année entamée est due.

Adresse de facturation :

Contact : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

La date de l'adhésion est le \_\_\_\_\_. Elle sera effective sous réserve de la réception du paiement de la cotisation au CNRS.

Les conditions de participation au club des partenaires du GDR2046 Sécurité Informatique sont décrites en annexe du présent bulletin d'adhésion.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Nom et prénom du signataire : \_\_\_\_\_

Signature :

## **Conditions de participation au « club des partenaires » du GDR Sécurité Informatique (GDR 2046)**

La SOCIETE pourra bénéficier des avantages suivants :

- accès aux lettres du GDR couvrant les événements passés et à venir du GDR ainsi que les actualités scientifiques dans le domaine de la sécurité informatique ;
- accès à la liste de diffusion du GDR, dite « forum », pour communiquer des offres d'emploi, des bourses de thèses et toute autre annonce pertinente pour la communauté du GDR.
- affichage du logo de la SOCIETE sur le site web du GDR ainsi que sur les documents promotionnels mentionnant le club des partenaires ;
- affichage d'un texte de présentation de la SOCIETE sur le site web du GDR ;
- possibilité de proposer l'organisation d'événements scientifiques au bureau du GDR, qui évaluera la pertinence de la proposition ;
- possibilité de participer aux choix stratégiques du GDR par l'intermédiaire des deux représentants du club des partenaires qui sont nommés au sein du bureau du GDR.
- accès privilégié à certains événements du GDR (REDOCS, etc.) selon des critères définis chaque année par le bureau du GDR.

La SOCIETE s'engage à traiter les documents énoncés ci-dessus ou tout autre document fourni par les membres du GDR comme des informations confidentielles et à ce titre s'engage à ce que ces dernières :

- soient protégées et gardées strictement confidentielles et soient traitées avec le même degré de précaution et de protection qu'elle accorde à ses propres informations confidentielles de même importance ;
- ne soient divulguées de manière interne qu'aux seuls membres de son personnel ayant à en connaître ;



## GDR 2046

- ne soient ni copiées, ni reproduites, ni dupliquées totalement ou partiellement lorsque de telles copies, reproductions ou duplications n'ont pas été autorisées par le membre du GDR dont elles émanent et ce, de manière spécifique et par écrit ;
- ne soient transmises à des tiers, sauf avec le consentement écrit du membre du GDR dont elles émanent

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Nom et prénom du signataire : \_\_\_\_\_

Signature :